



COMMUNE : 031 BEAUMONT

ARRONDISSEMENT : 74 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

TRÉSORERIE OU SGC : SERV GEST COMPTABLE ANNEMASSE

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	4 148 299	20,75	95,82	4 246 000	881 045	20,75	881 045
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	27 990	34,77	159,29	27 900	9 701	34,77	9 701
Taxe d'habitation (TH)	669 437	13,80	55,60	579 100	79 916	13,80	79 916
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	970 662		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)				Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	970 662

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité		20,75	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	970 662 = 1,000 000		34,77	
Taxe d'habitation (TH)	Produit total de référence (total colonne 5)		13,80	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)				

Total des produits attendus

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	0			10 641	0	- 177 954	315 592	14 279

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	148 279	
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	970 662	
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	1 118 941	

À ANNECY

Le 23 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
CECILE GUYADER-BERBIGIER

Le 29/04/2026

Pour la Commune



Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 074-217400316-20260428-D2026_51A2-DE





COMMUNE : 031 BEAUMONT
 ARRONDISSEMENT : 74 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
 TRÉSORERIE OU SGC : SERV GEST COMPTABLE ANNEEMASSE

N° 1259 COM (2)

TAUX
 FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES	
Taxe foncière sur le bâti :		Taxe foncière sur le bâti :			
a. Personnes de condition modeste	484	a. Par le conseil municipal		a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	312 007	b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	6 361	Taxe foncière sur le non bâti :		c. Centrales photovoltaïques	
d. Logements sociaux et longue durée	1 867	a. Par le conseil municipal		d. Centrales hydrauliques	
		b. Par la loi (terres agricoles)	10 865	e. Centrales géothermiques	
Taxe foncière sur le non bâti :	1 929	c. Par la loi (autres)	180	f. Transformateurs électriques	
Taxe d'habitation :		Cotisation foncière des entreprises :		g. Stations radioélectriques	
a. Dotation pour perte de THLV		a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres	
b. Dotation pour recentrage THRS		b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes	
c. Mayotte	>>>			5. RÉFORMES FISCALES	
Cotisation foncière des entreprises :		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		a. TVA compensant la TH	>>>
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	472 100	b. TVA compensant la CVAE	0
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	107 000	c. Coefficient correcteur	1,355026
c. Locaux industriels		c. Correction des bases THRS	-83 624	d. Taux FB commune 2020	8,72
d. Autres allocations		d. Correction des bases THLV	-11 271	e. Taux FB département 2020	12,03
		e. Correction des bases MTHRS	>>>		

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	30,86	99,48	3,66	95,82
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	69,50	173,75	14,46	159,29
Taxe d'habitation (TH)	23,67	24,37	60,93	5,33	55,60
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	18,97
b. Taux maximum de la majo	1,90

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :	
a. National	
b. Communal	
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	
b. Taux maximum de la majoration spéciale	
Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	
	22,44

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 074-217400316-20260428-D2026_51A2-DE

